

La Maison des associations emménage au Carré de la Vieille

Le 4 novembre, les usagers de la Maison de la vie associative (MVA) ont pu découvrir leurs nouveaux locaux de la rue du 11 Novembre. Un projet inscrit dans le cadre du Grand projet de ville (GPV) et qui verra l'arrivée d'un service public supplémentaire dans ce quartier dunkerquois où siègent les Voies navigables, dont l'ancien bâtiment de la bourse d'affrètement sera rénové pour héberger la maison des associations devenue MVA.

Une mutation qui tient autant au projet qu'aux locaux, explique Daniel Lemang, le président de la MVA maintenant dirigée par Guy Lépinay. La gestion devient associative et non plus municipale. L'actuel bureau provisoire des membres fondateurs cèdera la place, en juillet 2007, à un conseil d'administration composé de douze membres répartis en six collèges, de deux élus et de deux personnes qualifiées désignées par le conseil municipal.

Après rénovation, les locaux offriront, sur 800 m², plusieurs salles de réunion, une salle polyvalente équipée et modulable, et bien sûr des locaux administratifs. Un ascenseur permettra l'accès au premier étage. De plus la capacité de stationnement sera sans commune mesure avec celle de la rue de Soubise. Rendez-vous au terme du chantier, dans huit mois.

